

Réf: Dossier 287773

Avis de constitution

SOCIETE « L'AURORE D'ASSURANCE »

Siège Abidjan YOPOUGON Maroc à côté de la
Pharmacie Mathy en allant à Lubafrique, ilot :7 niangon
sud ; lot :71-72, Lot 71-72, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 14 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'AURORE D'ASSURANCE »

Objet : Assurance

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan YOPOUGON Maroc à côté de la
Pharmacie Mathy en allant à Lubafrique, ilot :7 niangon
sud ; lot :71-72, Lot 71-72, Ilot 00

Dirigeant(s) M ZADI ZAKEHI MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01685 du 23/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10663/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

